

République du Cameroun

Elections présidentielles 2011



PACTE

**POUR LE
DEVELOPPEMENT RURAL**

Entre
Candidats & Electeurs

Préambule

Le pacte pour le développement rural est une charte de développement de nos campagnes et de notre agriculture. Il fait des propositions concrètes qui, si elles sont appliquées, amélioreront de manière substantielle le niveau et la qualité de vie de bon nombre de camerounaises et de camerounais et, partant, révolutionneront l'économie nationale par le développement rural en général et agricole en particulier.

Il a été élaboré par :

« **ACTIONS PAYSANNES** » : Association paysanne sans appartenance politique et non-confessionnelle, ayant pour but de défendre les intérêts des paysans.

L' « **ACDIC** » : Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs, association sans appartenance politique et non-confessionnelle, ayant pour but de défendre les intérêts collectifs.

La « **COSAC** » : Coalition Souveraineté Alimentaire, coalition d'une cinquantaine d'associations, sans appartenance politique et non-confessionnelle ayant pour but de promouvoir la souveraineté alimentaire du Cameroun.

Et soutenu par tous les signataires de la déclaration de Yaoundé : **“Oui pour le développement rural”**

Ces associations, soucieuses de promouvoir les causes qu'elles défendent, ont élaboré ce Pacte en prévision des élections présidentielles de cette année 2011.

Elles attendent des candidates et des candidats à cette élection qu'ils s'engagent par écrit à mettre en œuvre, s'ils sont élus, les propositions contenues dans ce pacte lors du prochain septennat.

Elles et tous les signataires de la déclaration s'engagent, pour leur part, à soutenir les candidates et les candidats qui auront signé ce pacte. Elles évalueront ensuite chaque année le degré de mise en œuvre de ces recommandations et publieront les conclusions de cette évaluation.

Elles et tous les signataires s'engagent :

- A ne soutenir et ne voter que pour les candidates et candidats à l'élection présidentielle d'octobre 2011 qui auront signé le **"Pacte pour le développement rural"**.
- A se réunir, chaque mois de novembre durant les sept prochaines années pour évaluer le degré de réalisation des propositions du Pacte et à rendre publiques les conclusions de cette évaluation.
- A lutter personnellement aux niveaux local, régional et national contre la corruption, les détournements, l'oisiveté et la paresse dans les structures d'encadrement agricole.

Eléments de contexte

LE CAMEROUN : L' Afrique en miniature

- **Avec** ses 475 000 Km² de superficie dont 31% de pâturages, 45% de forêts denses et des savanes arbustives, 9% de réserves forestières et de parcs nationaux ; 15% de terres arables mais seulement à peine un tiers utilisé ;
- **Avec** une population globale de 19,9 millions d'habitants, population féminine à 50,6% et jeune à 50%;
- **Avec** une population rurale de 10,2 millions d'habitants dont 5,3 millions d'actifs agricoles et 5 millions de pseudos passifs (4,5 millions de jeunes et 500 000 vieux);
- **Avec** ses cinq grandes zones agro écologiques : zone forestière monomodale, zone forestière bimodale, zone soudano sahélienne, zone des hautes altitudes, zone des hautes savanes ;

C'est à juste titre que le Cameroun, c'est l'Afrique en miniature.

LE CAMEROUN : Un pays à vocation agricole

- **Parce que** Le milieu rural camerounais, riche de la diversité de ses écosystèmes et de ses cultures agropastorales, dispose d'atouts agro-sylvo-pastoraux pour devenir le fer de lance d'une croissance forte et durable non seulement au Cameroun mais aussi dans la sous région ;
- **Parce que** l'agriculture contribue à près de 35% à la formation du PIB ;
- **Parce que** l'agriculture occupe 67% des populations - que sur le plan de l'emploi, le secteur agricole demeure le premier utilisateur de mains d'œuvre et le principal pourvoyeur de revenus ;
- **Parce que** les femmes majoritaires dans la population occupent une place considérable dans le processus de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles ;
- **Parce que** l'agriculture joue un rôle déterminant dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire ;

- **Parce que** l'agriculture joue un rôle déterminant dans l'aménagement de l'espace, la vitalité des territoires, la gestion des ressources naturelles et la préservation de l'environnement ;
- **Parce qu'**au Cameroun 60% des pauvres vivent en milieu rural, notamment des activités agropastorales ;
- **Parce que** l'agriculture et l'élevage sont des activités qui contribuent à fixer des populations en même temps qu'elles soutiennent en aval d'autres activités sur le territoire tout en y assurant le développement économique ;
- **Parce que** les consommateurs s'exposent de plus en plus aux risques sanitaires dus à la qualité médiocre des produits importés ;
- **Parce que** les camerounais ont le droit de se nourrir de la bonne nourriture que la diversité du pays sait leur offrir ;
- **Parce que** les consommateurs se sentent le devoir de contribuer à l'amélioration des revenus des producteurs en consommant local ;
- **Parce que** l'agriculture est à la base de l'économie et de multiples enjeux sociétaux ;
- **Parce que** l'agriculture est la base de l'économie nationale, la fondation de son développement car indispensable à l'emploi, aux revenus et à la sécurité alimentaire des populations ;
- **Parce que** l'autoconsommation est et restera primordiale dans la stratégie des ménages agricoles ;

Le développement du milieu rural qui est tributaire du développement agricole doit devenir la priorité absolue de nos prochains choix politiques.

LES EXPLOITATIONS FAMILIALES : Le cœur de l'agriculture camerounaise

- **Parce que** 97% des exploitations agricoles au Cameroun (5 200 000 sur 5 300 000 actifs agricoles) sont de petite taille (un hectare au maximum) ;
- **Parce que** ces exploitations dites familiales fournissent près de 95% des vivriers consommés au Cameroun ;
- **Parce que** près de 80% de la production de ces exploitations familiales vont à l'autoconsommation ;
- **Parce que** toute augmentation de la productivité de ces exploitations va à l'augmentation de la part commercialisable de leurs productions et donc, accroît l'offre de ces produits sur les marchés et l'autonomie de la société camerounaise par

rapport à la spéculation internationale sur les matières premières ;

- **Parce que** ces exploitations constituent des unités de production plus efficaces que les grandes exploitations tant en termes de productivité ou de potentiel d'emploi qu'en termes de gestion durable de l'environnement ;
- **Parce que** toutes les études et experts sont formels pour dire que :
 - « *Utiliser l'agriculture comme base pour la croissance économique dans les pays à vocation agricole nécessite une révolution sur le plan de la productivité des petits paysans* ». Un petit résultat avec eux est très efficace sur l'importance de l'augmentation de la production, étant donné leur nombre.
 - « *L'amélioration de la productivité, de la durabilité et de la rentabilité des petites exploitations agricoles est le principal moyen de sortir de la pauvreté* » Puisqu'ils sont les plus nombreux.
 - « *Les gains en productivité dans les petites exploitations agricoles sont d'une nécessité absolue, car ces gains servent de base à une croissance économique nationale, sont l'instrument d'une réduction massive de la pauvreté et contribuent à la sécurité alimentaire et à la souveraineté alimentaire* ».
- Les trois associations : ACTIONS PAYSANNES, ACDIC et COSAC, sont formelles pour dire que les exploitations familiales sont le fondement obligé du développement de notre agriculture.

Les exploitations familiales sont le fondement obligé du développement de notre agriculture.

Elles affirment cependant que toutes mesures prises dans le souci de promouvoir le développement des exploitations familiales ne sont pas exclusives des autres types d'exploitations : moyennes ou grandes. Ces dernières méritent elles aussi d'être soutenues à la hauteur de leurs difficultés et de leur contribution réelle au bien être national.

Une vision

- **Une agriculture** fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales.
- **Une agriculture** qui permet d'assurer la sécurité alimentaire et de procurer des revenus décents à ses actifs.
- **Une agriculture** qui contribue à la construction d'écosystèmes durables et diversifiés;
- **Une agriculture** qui sort le paysan de l'état de précarité constante et qui lui propose un avenir attractif ;
- **Une agriculture** qui donne une nourriture de qualité aux consommateurs à un prix juste et équitable.

Un objectif général

Contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins d'alimentation des populations, au développement économique et social, c'est-à-dire une agriculture qui participe à la production et à la redistribution des richesses, en même temps qu'à la réduction de la pauvreté et des inégalités entre les régions et entre les camerounais.

Des objectifs spécifiques

- Garantir la sécurité alimentaire des populations là où elles vivent et travaillent;
- Réduire la dépendance alimentaire nationale dans une perspective de souveraineté alimentaire
- Créer de l'activité économique garantissant des revenus à même d'améliorer les conditions de vie des populations rurales ainsi que les services en milieu rural
- Adopter des mécanismes de financement appropriés
- Intensifier durablement des systèmes de production efficaces et générateurs de biodiversité.

Les propositions

A. Comment améliorer la productivité des exploitations familiales

L'amélioration de la productivité (le rendement) des exploitations familiales passera par les mesures suivantes qui se complètent :

1. FACILITER L'ACCÈS AUX FACTEURS DE PRODUCTION PERMETTANT D'AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ

Fournir des semences aux exploitants

Près de 80% de petits producteurs sont à court de semences (qualité, quantité et diversité) en période de campagne. Mettre à leur disposition des semences non génétiquement modifiées de qualité (dont ils participent au processus de production par la mise en place de réseaux d'échange et d'amélioration appuyés par la recherche adaptée) en quantité suffisante et au bon moment améliorerait les rendements de ces exploitations.

Fournir des engrais et produits phytosanitaires aux exploitants

Presque tous les petits producteurs n'utilisent pas d'engrais (chimiques organiques et autres fertilisants) dans leur exploitation. Mettre à leur disposition des engrais et produits phytosanitaires en qualité et quantité suffisante et au bon moment dans le respect des équilibres environnementaux améliorerait considérablement leur rendement. Le souci de maintenir et améliorer le potentiel agronomique des terres sur le long terme devrait être permanent.

Recapitaliser le milieu rural

Faciliter l'accès des petits exploitants au capital financier est primordial.

Faciliter l'accès à la propriété foncière

Les menaces de l'accapement des terres (soit par les étrangers, soit par l'élite extérieure ou locale) qui pèsent sur les petites exploitations sont réelles. La sécurisation foncière est un facteur dynamisant de la productivité des exploitations familiales.

2. Améliorer les techniques culturales et les équipements agricoles

Les intrants agricoles quels qu'ils soient exigent des modes d'utilisation qui ne sont pas familiers aux petits producteurs. Les former aux bonnes techniques culturales et au bon usage des intrants agricoles améliorerait substantiellement la productivité de leur exploitation. Il en est de même de leurs équipements.

3. Améliorer les techniques de conservation et de transformation des produits

L'utilisation judicieuse de la transformation ou de la conservation peut considérablement réduire les pertes post récoltes qui dans certains cas avoisinent les 30% de la production. Leur bon usage pourrait aussi apporter une valeur ajoutée à la production des exploitants.

4. Améliorer et faciliter l'accès aux marchés

« Pour produire, il faut d'abord vendre », a-t-on l'habitude de dire. Rassurer les petits exploitants sur les perspectives d'une commercialisation à bon compte de leurs produits les pousserait à la quête de productivité et de production.

Note

- ─ Alors que les deux premières mesures maximisent la productivité des exploitations familiales, les deux dernières maximisent les revenus que ces exploitants tireraient de leur production. Toute chose qui les inciterait à produire mieux et plus, et permettrait au Cameroun d'améliorer sa balance commerciale.
- ─ On pourrait donc supposer qu'avec la technique acquise sur la petite échelle, certains de ces exploitants envisagent d'agrandir ou développer leur exploitation pour passer à ce qu'on appelle communément **«exploitation moyenne»**.

B. Comment mettre en œuvre ces propositions ?

1. CRÉER LES PÔLES DE PROMOTION DES CULTURES VIVRIÈRES (PPCV)

Les facilités et les facteurs de production à même de booster la productivité des petites exploitations doivent leur être accessibles à tout point de vue. Ce faisant, les PPCV sont des centres équipés d'infrastructures de séchage et de stockage, de magasin d'intrants et d'outillages agricoles, d'une équipe d'animateurs et autres démarcheurs en charge d'accompagner les producteurs.

Les PPCV seront des structures modestes dont la taille variera suivant les aires de couverture, la densité des exploitations rurales ou les objectifs à eux assignés. Disséminés çà et là en milieu rural, ils pourraient être mis en réseau avec diverses mesures d'incitation et de stimulation tant des producteurs que des animateurs.

En termes d'accompagnement des producteurs, les PPCV ne sont rien d'autre que des sociétés de développement comme on en connaît avec le coton ou le cacao. A la seule différence qu'au lieu de SODECOTON et SODECAO, on aurait des SODEVIVRIERS avec cependant une différence de taille : les SODEVIVRIERS – sociétés d'état au départ, sont appelées à disparaître, laissant la place aux coopératives de paysans qu'elles auront contribué à construire.

N.B.

Toutes nos propositions prennent en compte la place prépondérante des femmes non seulement dans la gestion technique des exploitations familiales mais aussi dans la gestion des productions vivrières.

Caractéristiques d'un PPCV

- Aire de compétence : 75 à 100 km à la ronde;
- 50 à 75 000 producteurs à accompagner ;
- Coût estimatif d'implantation d'un PPCV = 400 millions FCFA ;
- Budget de fonctionnement annuel estimatif : 200 millions FCFA
- **Coût total d'un PPCV en Année 1 = 600 millions FCFA**

Objectifs pour le prochain septennat :

8 PPCV créés dont :

- Région Centre : 2
- Région Sud : 2
- Région Est : 2
- Région Littoral : 2

Budget correspondant pour le septennat :

11 milliards FCFA

2. CRÉER DES BASSINS DE PRODUCTION SPÉCIALISÉS (BPS)

En revisitant la liste des cultures vivrières consommées, on découvre qu'au Cameroun on peut produire une gamme très variée de plantes : pomme de terre, maïs, arachide, manioc, banane, plantain, sorgho, patate, haricot, etc. Malheureusement, nulle part au Cameroun on ne contrôle la production de l'une ou l'autre de ces spéculations alors que chacune d'elles possède dans le pays une zone agro écologique de culture par excellence. A titre d'exemple, si on sait que dans l'Adamaoua on obtient d'excellents résultats dans la production des ignames, personne par contre ne vous dira qui et combien sont ceux qui produisent les ignames dans la région, quelles sont leurs difficultés et leurs atouts, et quelle quantité ils produisent. Autant d'inconnues alors qu'on importe chaque année des tonnes d'igname du Nigéria. Spécialiser les bassins de production permettrait de :

- Identifier/connaitre les producteurs afin de les appuyer opportunément ;
- Planifier les productions suivant les demandes et les opportunités ;
- Faciliter l'émergence des filières ;
- Exploiter de manière judicieuse le potentiel naturel des écosystèmes ;
- Mettre en place des unités de recherche, de promotion, de transformation, etc.
- Mettre en place des équipements et infrastructures de production

Caractéristiques d'un BPS

- Aire de compétence : Département
- Nombre de producteurs : 100 à 500 000
- Coût estimatif d'implantation d'un BPS = 450 millions FCFA
- Budget de fonctionnement annuel estimatif : 150 millions de FCFA
- **Coût total d'un BPS en Année 1 = 600 millions FCFA**

Objectifs pour le prochain septennat :

11 BPS créés dont :

- Région Extrême nord : 2 (Riz, soja, oignon, haricot)
- Région Nord : 2 (Arachide, oignon, haricot)
- Région Adamaoua : 1 (Igname)
- Région Ouest : 2 (Maïs, haricot, pomme de terre)
- Région Centre : 2 (Igname, plantain)
- Région Nord-ouest : 2 (maïs, Pomme de terre)

Budget correspondant pour le septennat :

12 milliards de FCFA

3. INSTITUER DES SUBVENTIONS SOUS FORME DE PRIME À LA PRODUCTION, PRIME À LA COMMERCIALISATION, PRIME À LA CONSERVATION/TRANSFORMATION

Les primes constitueraient non seulement un puissant facteur d'incitation à la production, mais aussi, permettraient d'obtenir une production à la hauteur des moyens engagés ou des objectifs qu'on se fixerait. En plus de la production on pourrait envisager des primes à la conservation, à la transformation voire à la commercialisation en fonction des objectifs qu'on voudrait atteindre. Constatons simplement que le milieu rural est décapitalisé et ayons le courage d'affirmer l'absolue nécessité d'apporter des moyens financiers supplémentaires aux paysans. Des dispositions du genre « quota » seront prises pour éviter que les plus grands producteurs ne lèsent les petits. On pourrait créer une agence (administrée par une équipe pluri acteurs) chargée de la gestion de ces primes.

Caractéristiques de l'agence

- Etablissement paraétatique
- Conseil d'administration mixte : public-privé-producteurs
- Travail sur base de contrat de performance avec l'Etat

Objectifs pour le prochain septennat :

- Création de l'agence en année 1 du septennat ;
- Début opérationnel en année 2 avec une dotation annuelle de 10 milliards FCFA.

**Budget correspondant pour le septennat :
60 milliards de FCFA**

4. LANCER DES PROJETS AGRICOLES STRUCTURANTS (PAS)

L'instauration du pain enrichi aux farines locales (maïs, manioc, patate) simultanément avec le lancement des programmes d'appui à la production offre d'énormes possibilités d'emplois, d'économie en devises et d'amélioration des revenus des producteurs. A titre d'exemple, une décision d'incorporation de 10% de farine locales dans le pain consommé au Cameroun équivaldrait à : une économie en devise de 5,5 milliards de FCFA, la production de 35 000 tonnes de tubercules, 40 000 emplois (presque le double des 25 000 emplois promis par l'Etat et pour lesquels on a eu plus de 300 000 postulants) rien qu'avec deux filières de production.

Caractéristiques d'un PAS

- Aire de compétence : 75 à 100 km à la ronde ;
- 50 à 75 000 producteurs à encadrer ;
- Coût estimatif d'implantation d'un PAS = 500 millions de FCFA ;
- Budget de fonctionnement annuel : 200 millions FCFA
- **Coût total d'un PAS en Année 1 = 700 millions FCFA**

Objectifs pour le prochain septennat :

Huit PAS créés dont :

- Région Centre : 2 (Manioc, Plantain)
- Région Adamaoua : 2 (patates)
- Région Sud-ouest : 1 (manioc)
- Région Est : 2 (Maïs)
- Région Sud : 1 (Manioc)

**Budget correspondant pour le septennat :
7 milliards de FCFA**

5. CRÉER UNE AGENCE DE PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX ET DE CONTRÔLE DES IMPORTATIONS DES DENRÉES ALIMENTAIRES

En cette année 2011, les importations de denrées alimentaires vont battre tous les records. Déjà 280 000 tonnes de riz importés au premier semestre (80 milliards de FCFA) alors que pour toute l'année 2010 on avait importé 360 000 tonnes. 130 000 tonnes de poissons au premier semestre (85 milliards) contre 160 000 tonnes en 2010. 8 000 tonnes de lait au premier semestre 2011(13 milliards) contre 12 000 pour l'année 2010. Quand on s'imagine que la tendance des importations est haussière au second semestre pour des raisons de fête de fin d'année, il y a de quoi s'inquiéter. Ce d'autant plus qu'entre temps les productions locales se font rares sur les marchés. Le kilogramme de maïs coûte aujourd'hui 250 FCFA contre 175FCFA à la même période l'année passée. L'exception qui confirme la règle des importations, c'est le maïs. 3000 tonnes seulement d'importés en ce premier semestre alors qu'en 2010 on en avait importé 15 000. Et voila que le maïs coûte les yeux de la tête sur les marchés entrainant dans sa cherté celle du poulet.

Dotation budgétaire pour l'Agence pendant le septennat : 5 milliards FCFA

6. CRÉER UNE AGENCE DE LUTTE CONTRE LES DÉVIANCES (CORRUPTION, DÉTOURNEMENT, OISIVETÉ, PARESSE ...) AU SEIN DES STRUCTURES D'ENCADREMENT AGRICOLE

Il est connu que le milieu de l'encadrement agricole est aujourd'hui gangréné par la corruption et autres détournements. Les ravages de ces diverses déviations sur la production et la productivité des exploitations sont d'autant plus énormes que tout le monde et de plus en plus les paysans y sont mouillés. A titre d'exemple, le coût de production d'un kilogramme de maïs par le programme d'appui du ministère est quatre voire cinq fois supérieur au coût hors projet. Ceci se faisant dans certains cas avec la complicité des paysans. Il est évident que sans mesures contre les déviations, toute initiative destinée à améliorer les performances des exploitations familiales sera vouée à l'échec.

Dotation budgétaire pour l'Agence pendant le septennat : 4 milliards FCFA

Coût estimatif du PACTE pendant le septennat : 105 milliards Francs CFA

**SOIT
15 milliards FCFA par an**

Sources de financement possible

- Le budget du MINADER en 2011 était de 71 milliards FCFA.
- Actuellement, le MINADER gère les projets avoisinant 210 milliards FCFA
- La réduction de **5%** des importations annuelles de riz, poisson, blé font économiser 18 milliards par an. Nettement supérieur aux 15 milliards du coût annuel du PACTE.

C. Les potentialités régionales du Cameroun

Régions	Population globale 2011	Population Rurale 2011	Population rurale active 2011	Superficie Km2	Densité Hbts/Km2	Cultures Très Adaptées	Projet d'appui proposé
Adamaoua	1 048 000	641 000	300 000	63 700	13,9	Patate, Igname Maïs, mil, sorgho	PAS (Patate) BPS
Centre	3 628 000	1 020 000	600 000	64 000	44,9	Maïs ; Manioc Plantain ; ananas	PPCV
Est	809 000	514 000	250 000	100 000	7,1	Manioc, Plantain Concombre Maïs	PPCV PAS (Maïs)
Extrême Nord	3 575 000	2 760 000	1 200 000	34 000	90,8	Oignon, mil sorgho, Riz Arachide Haricot,	BPS (Oignon, arachide, haricot, riz, soja)
Littoral	2 952 000	218 000	150 000	20 000	124	Maïs Poivre, Plantain, fruitiers	BPS (Poivre, maïs plantain)
Nord	2 136 000	1 547 000	700 000	66 000	25,5	Oignon, mil, Arachide Soja, sorgho	BPS (Arachide, Soja oignon, haricot)
Nord-Ouest	1 830 000	1 151 000	600 000	17 000	99,9	Pomme de terre, maïs, Haricot, Maraichers, plantain	BPS (Pomme de terre, haricot, Maïs, Maraichers)
Ouest	1 810 000	1 039 000	500 000	14 000	123,8	Pomme de terre Haricot, Maïs Maraichers, plantain	BPS (Pomme de terre, haricot, Maïs, Maraichers)
Sud	703 000	451 000	250 000	47 000	13,4	Maïs, Manioc Plantain	PPCV PAS (manioc)
Sud-ouest	1 406 000	808 000	450 000	26 000	51,8	Manioc, plantain, macabo, fruitiers	PAS (Manioc) PPCV
Cameroun	19 896 000	10 187 000	5 300 000	475 000	37,5		

PPCV : Pôle de Promotion des Cultures Vivrières
 BPS : Bassin de Production Spécialisée
 PAS : Projet Agricole Structurant

Attestation d'engagement

Je soussigné (e),

Formation politique,.....

.....

Candidat (e) à l'élection présidentielle de 2011 au Cameroun, atteste par la présente avoir pris connaissance du contenu du présent « **pacte pour le développement rural** ».

M'engage solennellement à réaliser les propositions du pacte, si je suis élu (e) à la Magistrature Suprême de mon pays en 2011.

Fait à, le

Signature